

Les Dents Blanches



Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N°IM075100382

Du samedi 29 Juin au 2 Juillet 2019

Le séjour est ouvert aux adhérents du club titulaire de la licence FFRP 2019. Nombre de participants **limités à 12 personnes**.

Animateurs : Jean-Marc VITAL et Claudette MEJEAN

Départ : samedi 29 juin à 7h place de la médiathèque à Aubenas pour covoiturage.

Hébergement : 3 nuits en refuge où les repas du soir, la nuitée et le petit déjeuner ainsi que les picnic du lendemain sont pris en charge, penser à un drap de duvet ou sac à viande.

Prévoir le casse-croûte du premier jour

Programme :

Samedi 29 juin (départ médiathèque Aubenas)	Arrivée à Samoëns - Nuitée au Refuge de la Golèse
Dimanche 30 juin	Refuge de la Golèse au Refuge Cantine de Bonnaveau (+/- 6h de marche)
Lundi 1er juillet	Cantine de Bonnaveau au Refuge de la Vogealle (2 passages aérien équipés de chaînes)
Mardi 2 juillet	Départ de la Vogealle - retour au parking de départ et retour en Ardèche

Cout : 190 euros

Non compris le repas du premier jour et les frais d'assurance annulation et le covoiturage (douches payantes et refuge en suisse sans douche ni edf)

Inscription : par chèque de réservation de 60 euros à l'ordre des randonneurs vivarois **avant le 31 janvier 2019**.

Adressé à Claudette MEJEAN
9 rue Louis Vidal
07200 Aubenas

Conditions d'annulation de l'inscription :

En application de l'article 11 du règlement intérieur du club, le remboursement de l'acompte n'est pas accordé sauf si l'adhérent qui annule peut être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, billets, transports...).

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la permanence de l'association.

- Le bulletin d'inscription vous sera renvoyé complété à la réception du chèque
- Paiement du solde du séjour possible par chèque vacances.